

Influenza aviaire : une évolution suivie de très près



Influenza aviaire : une évolution suivie de très près

L'évolution de l'épidémie est suivie de près par le ministère de l'agriculture et dans chaque département par les services de la direction départementale de la protection des populations et les services préfectoraux.

Relevé de la liste des foyers dans les élevages vendredi soir : Tarn : 7 foyers - Gers : 3 foyers - Lot et Garonne : 1 foyer - Hautes Pyrénées : 1 Foyer. Liste des foyers dans la faune sauvage : Pas de Calais : 1 foyer - Haute Savoie : 1 foyer.

La préfecture du Tarn a annoncé dans un communiqué que quatre nouveaux élevages de canards étaient touchés par le virus de la grippe aviaire H5N8 sur les communes de Monestiés, Combefa et Mouzieys-Panens. Ces trois communes se situent dans la zone de protection mise en place par l'Etat après la découverte de 3 premiers foyers d'influenza aviaire hautement pathogène sur les communes d'Almayrac et de Lacapelle-Ségalar. Au total, ce sont donc, pour le seul département du Tarn, 7 foyers de grippe aviaire qui ont été confirmés H5N8 par le laboratoire national de référence de l'Anses. La direction départementale de la protection des populations du Tarn a procédé à l'euthanasie des volailles de l'ensemble de ces exploitations. L'abattage de 47.000 volailles s'est achevé vendredi soir.